

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-013201

Maladie

Dentaire

**MUPRAS
RECEPTION**

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5962

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAYED

ABOELMOU LA

Date de naissance : 05-02-1961

Adresse :

Tél. : 066 8100 85

Total des frais engagés : 2002,6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BALOUL BENNANI N.
Médecine Générale
132, BU Hassan II - Berrechid
Tel: 0522 33 75 55
007 1699 5000033

Date de consultation : 07/06/2023

Nom et prénom du malade : ALLAL HILY Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DIA - POLY

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances 13 JUL 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : BERRECHID

Le : 07/06/2023

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07-06-2023	C	8	20000	DR BENOUL BENNAJAH Générale de Berrechid 0522510923
13-06-2023	C	6	13954	DR BENOUL BENNAJAH Générale de Berrechid 0522510923

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie M. Boussetta	07/06/23	13954
Dr. BENOUL BENNAJAH	13/06/23	13954

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. BENOUL BENNAJAH	07/06/23		-

AUXILIAIRES MEDICAUX

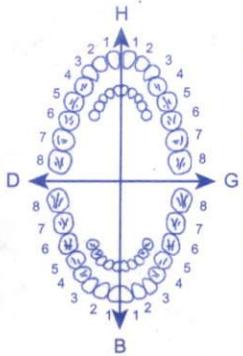
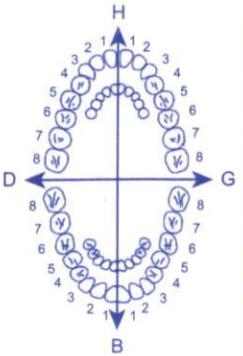
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
B	35533411		11433553	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BALOUL BENNANI NOUZHA

MEDECINE GENERALE

DIPLOMEE SE LA FACULTE DE
MEDCINE DE TIMISOARA

132, Bd. Hassan II - BERRECHID
Tél. : 05 22 33 75 55



الدكتورة بلوى بناني نزهة الطب العام

خريجة كلية الطب يتمشواحة

132، شارع الحسن الثاني - برشيد

الهاتف: 05 22 33 75 55

Dr. BALOUL BENNANI NOUZHA

MEDECINE GENERALE

DIPLOMEE SE LA FACULTE DE
MEDCINE DE TIMISOARA

132, Bd. Hassan II - BERRECHID
Tél. : 05 22 33 75 55



الدكتورة بلوى بناني نزهة
الطب العام

خريجة كلية الطب بتهميشوارة

132، شارع الحسن الثاني - برشيد
الهاتف: 05 22 33 75 55

Berrechid, le

04-06-2013

LOT 230106
EXP 06/2025
PV

Lot N° : 00
Exp : 04/2024
PPC : 267.50 DH

87,40

Sforixia 120

SY

267 50

ACF Memo Book

89,66

Angel
Aixa A. Roll
2013

Lot : 22411
A consommer de préférence de 2.P.C. : 89,50 DH
3.2.2025

95,00

Ex-See Kleg

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 267/19/DMP/21/NRQ
P.P.V: 428,00 DH.

428.00

Dr BAO Ge
Médecine 11-855
432, Bd Haussmann 33
Télé: 03 20 50 00 00